



P.P. 4800 VERVIERS I P801044

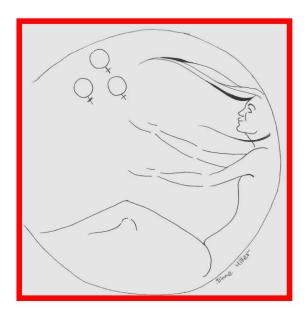
## **PERIODIQUE**

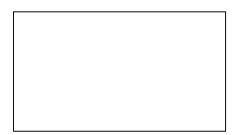
« CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Education permanente pluraliste

N° BCE: 0422.287.421

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour l'Egalité entre les Femmes, Et les Hommes - Verviers ASBL





# Besoin d'aide ? d'une écoute ? d'un conseil ?

Siège social: rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS

Ed. Responsable: Jeannine GERLACH

Werthplatz 48 – 4700 EUPEN

N° de compte : BE19 3480 6999 9712

N° d'entreprise : 0422.287.421

email: info@cfhv.be - site internet: www.cfhv.be





















Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service public de Wallonie, la Province de Liège, l'Institut pour l'Egalité F/H, l'Echevinat de l'Egalité des Chances, la Ville de Verviers, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen

**PERIODIQUE N° 1** 

janvier / février / mars 2021

Bureau de dépôt : 4800 Verviers I4

### **NOS PARTENAIRES PRIVILEGIES**













LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion politique ou philosophique

Nos assistantes sociales / médiatrices de dettes reçoivent :

Nos assistantes sociales / mediatrices de dettes reçolvent les lundis, mardis et jeudis matins sur rendez-vous 087/ 33 18 76

Adresse mail: service.social@cfhv.be

Notre juriste reçoit : les mardis matins sur rendez-vous 0497/ 70 77 00

### **EDITORIAL**



Chères Amies, chers Amis, J'espère que vous vous portez bien.

Depuis le 13 mars 2020, nous vivons dans une société désaxée que nous n'avons jamais connue.

Les anciens nous parleront de la grippe espagnole de 1918 et encore, nous étions, pour la plupart, trop jeunes pour l'avoir vécue.

Nous ne pouvions nous rendre compte de l'impact que le COVID 19 aurait et a encore sur notre vie actuelle.

La pandémie a des répercussions qui, d'une part, sont immédiates et, d'autre part, risquent d'augmenter les inégalités existantes entre les femmes et les hommes. La crise sanitaire a mis en exergue les discriminations déjà existantes.

D'après la déclaration du Gouvernement fédéral, il appuie sa ligne de conduite directrice sur la convention d'Istanbul ratifiée en 2016 pour poursuivre sa politique envers l'égalité Femmes/Hommes, mais il ne se rend pas compte du chemin qui est encore à parcourir pour se conformer aux engagements pris.

Les violences faites aux femmes ne sont même pas citées comme telles dans l'accord du gouvernement. Elles continuent à être cachées derrière des approches neutres comme si le système de domination masculin n'existait pas.

Les violences prennent de multiples formes notamment psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et sont le plus souvent commises par un partenaire ou un proche. Chaque année, ces violences brisent des milliers de vies en Belgique.

Le confinement a mis en lumière l'ampleur des violences faites aux femmes et aux enfants exposés aux violences conjugales qu'une politique inadaptée s'avère incapable de réduire. La situation est encore plus compliquée pour les femmes pauvres, en séjour précaire ou en situation de handicap.

Le déconfinement va certes les soulager d'une pression supplémentaire, mais il ouvre une période de dégâts psychologiques, économiques et sociaux qui risque de peser longtemps et particulièrement sur les épaules des femmes.

Naturellement, il ne faut jamais désespérer.

Nous avons reçu ce 2 avril dernier une communication importante de la Secrétaire d'Etat, Sarah SCHLITZ ; Il s'agit de la Réforme du code pénal en matière de violences sexuelles. C'est une avancée importante réalisée par le Gouvernement pour les droits des femmes face à la Justice belge.

Cette réforme répond à une nécessité de moderniser le droit pénal sexuel ainsi que de reconnaître de nouveaux termes mis à la disposition des juges en cas de violences sexuelles.

- 1) La notion de consentement sera bien définie dans ce code pénal ;
- 2) L'inceste fait son entrée dans le code pénal et il sera punissable ;
- 3) L'atteinte, la contrainte et la menace à l'intégrité sexuelle font leur apparition ;
- 4) Tout acte sexuel non consenti est inacceptable;
- 5) La notion du viol à distance est aussi prise en compte.

### Quant aux auteurs:

- 1) L'individualisation de la peine reste un principe primordial. L'accompagnement des auteurs peut apporter un traitement efficace ;
- 2) Les peines alternatives telles que la surveillance électronique seront possibles pour les délits sexuels ;
- 3) Il existe aussi d'autres peines avec circonstances aggravantes.

De nouveaux moyens financiers ont été attribués à la Justice afin de remplir ses missions en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Les parquets belges reçoivent 50.000 nouveaux dossiers de violence intra-familiale par an. L'engagement de 30 nouveaux criminologues - dont 15 dès octobre 2021 - pour faire face à leurs besoins. C'est déjà une belle réussite!

Prenez soin de vous, Au plaisir de vous revoir

Jeannine GERLACH, Présidente.

### Bonjour Jeannine,

« Les femmes ? Encore ? Que veulent-elles maintenant ? L'égalité ? Mais elle est là et acquise : elles peuvent voter et travailler ! Que demandent-elles de plus ces féministes casseuses d'ambiance ? »

Et oui, les femmes, encore... et toujours! Contrairement aux idées reçues, l'égalité – même dans notre belle Europe progressiste – ne s'émancipe pas du cadre théorique (chimérique?) pour s'enraciner dans la réalité du quotidien de chacun-e. Au contraire, les droits des femmes sont les premiers à être démantelés lorsque l'on s'attaque à l'État de droit! Et les rumeurs et idées fausses, naissant d'une certaine ignorance (souvent entretenue) avant d'être véhiculées par des médias peu renseignés, en quête de sensationnel ou encore d'autres discours esclaves de chiffres décontextualisés (ou « recontextualisés » à l'avantage de l'orateur-rice), viennent donner du grain à moudre aux guérillères¹ féministes tout en apportant de l'eau au moulin des gens qui se complaisent dans une **société patriarcale inégalitaire**.

Dans cette newsletter, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS met donc encore en évidence les inégalités entre les femmes et les hommes, dont l'une des manifestations les plus criantes et révoltantes reste la violence, sous toutes ses formes.

Toutefois, nous sommes convaincu-e-s qu'à force de répétition, d'actions, de recommandations (telles que celles reprises dans notre « *policy paper »* de remises en question, ... bref à travers un **engagement sans cesse renouvelé** et contagieux, nous parviendrons, ensemble, à faire advenir une **réelle égalité** entre tous-tes. Parce que les discriminations envers les femmes sont sûrement les plus anciennes, les plus répandues et corrélativement les plus profondément ancrées dans l'inconscient collectif et nos structures institutionnelles, le combat pour les droits des femmes constitue l'une des pierres angulaires de l'édifice de la **justice sociale** à laquelle PLS rêve, et en laquelle il ose croire.

C'est sur base de cette conviction que nous construisons et menons des projets variés en faveur de l'inclusion et que nous tissons des **relations de confiance et de solidarité** avec celles et ceux qui aspirent avec force à une société plus solidaire et qui agissent courageusement en ce sens.

Louise Pigeolet, Françoise Kemajou & Stokkink Denis

<sup>1</sup> Inspiré du titre du documentaire consacré aux militantes féministes de Bruxelles, « Les nouvelles guérillères : les actions de militantes ». Disponible sur <u>rtbf auvio</u>.Solidairement vôtres.

# Un homme au Centre

Arrivé depuis maintenant plus d'un an dans l'équipe du Centre Femmes / Hommes - Verviers, je pensais, pour ce périodique, vous faire une présentation des mes activités informatiques hebdomadaires. Cependant, j'avais beau réfléchir, rien de très passionnant ne me venait à l'esprit. Parler de « Wordpress », de « référencement », de « mots clé » et « requêtes cibles » n'allait sûrement pas vous tenir en haleine longtemps ...

Une évidence me vint alors : quelle est une de mes « particularités » au sein de l'association ? Suspense... Il se trouve que je suis le seul employé masculin !

Réfléchissez quelques minutes et vous pourrez très facilement faire une liste de métiers dits « typiquement féminins » et une autre de métiers dits « typiquement masculins ».

Les chiffres de 2010 d'une étude effectuée par *statbel.fgov.be & VDAB* nous donnent comme classement de tête pour les métiers féminins : diététicienne (avec 99% de femmes), aide-ménagère (98,2%), institutrice maternelle (97,6%), baby-sitter / aide familiale (97%) et secrétaire (93%).

Concernant les métiers masculins, nous retrouvons : conducteur de machine de construction (<99% d'hommes), ouvrier du bâtiment (<99%), bûcheron (<99%), ouvrier portuaire (98,9%) et pompier (98,9%). Si vous comparez ces listes avec celles que vous venez d'imaginer, il y a de fortes chances qu'elles présentent des similitudes.

Le secteur social fait également partie de ces professions où les femmes sont majoritaires. Dès lors, j'ai cherché à en savoir plus et à répondre à la question : « Pourquoi suis-je le seul homme au Centre ? »

Un article de *Muriel Rousseil* m'a permis d'en apprendre davantage sur le sujet et de comprendre que l'Histoire et les stéréotypes sont des causes directes de la féminisation du travail social.

Il faut remonter au XIX-XXème siècle pour trouver les premières traces de professionnalisation des métiers du social. Avant, ceux-ci étaient historiquement liés aux œuvres de charité religieuse. Et qui de mieux placées pour écouter, aider et conseiller ? Les femmes, qui à l'époque, ne « travaillaient » pas et avaient donc le temps d'aider leur prochain.

L'engagement des femmes dans ces nouveaux métiers du social a pu permettre leur émancipation, conjuguant ainsi vie professionnelle et familiale. Cependant, pourquoi les hommes ne se sont-ils pas orientés, eux aussi, vers ces nouvelles professions ?

Tout d'abord, le parcours scolaire des jeunes filles de l'époque (de la maternelle jusqu'aux études supérieures) n'était pas le même que celui des garçons. Non mixité oblige, les disciplines apprises à l'école étaient beaucoup plus stéréotypées et influençaient fortement les orientations individuelles des demoiselles. De plus, l'ombre de la hiérarchie sexiste planait déjà sur ces dernières, creusant des inégalités de réussites, d'attitudes et de motivations.

Conséquence de cela, malgré un choix paraissant libre de contrainte, celui-ci reste influencé par les dimensions de socialisation et nous pouvons constater une division sexuée des disciplines, des filières de formations et des métiers.

Un autre point à prendre en compte est la reconnaissance actuelle du secteur social. Malgré un travail de 1ère ligne nécessaire à tous, ces métiers ne sont pas valorisés.

La crise sanitaire actuelle de la Covid-19 illustre bien ceci. En effet, entendez-vous des sujets aux infos sur les assistantes sociales qui doivent continuer de rencontrer les bénéficiaires, malgré les risques de contagion ? Parlonsnous des éducatrices qui doivent continuer de gérer des foyers d'enfants cloisonnés entre quatre murs ? Non.

Et pourtant, ces travailleuses se démènent pour mener à bien leurs missions. De plus, les salaires dans le secteur social sont en général moins élevés (à responsabilités identiques) que dans d'autres secteurs et les possibilités d'évolution de carrière beaucoup plus limitées.

Tous ces facteurs ont conduit les hommes à délaisser ces professions jugées plus « féminines » et moins valorisantes, au regard des stéréotypes « carriéristes » que nous connaissons.

Dès lors, ne pourrions-nous pas travailler à la déconstruction de cette vision sexuée et archaïque du système social actuel, afin que je ne reste pas le seul homme au Centre ?

Depuis quelques années, les choses changent petit à petit et c'est aussi à nous, acteurs de terrain, de montrer que des évolutions sont possibles dans ce domaine.

Alexandre Brunet

### **URGENT!**

# NOUS RECHERCHONS UN-E ASSISTANT-E SOCIAL-E / MEDIATEUR-TRICE DE DETTES POUR UN CONTRAT DE REMPLACEMENT A MI-TEMPS

OFFRE: 3696651 Groupe métiers 1. Le service aux personnes et aux collectivités, le médical, le paramédical, le

social

Lieu de travail : VERVIERS

### ASSISTANT SOCIAL - MEDIATEUR DE DETTES (F/H)

### **VOTRE FONCTION**

Vous assurez le suivi des dossiers de médiation de dettes conformément aux réglementations applicables. VOTRE PROFIL

Baccalauréat : Assistant(e) social(e) – Vous êtes en possession d'un certificat de l'Observatoire du Crédit (médiation de dettes)

Maîtrise des logiciels Excel et Word + messagerie

Être très minutieux(se), ordonné(e) et organisé(e) (gestion budgétaire)

Être dynamique et faire preuve d'initiatives

Avoir l'esprit d'équipe

Être ponctuel(le)

**VOTRE CONTRAT** 

Contrat à durée déterminée de 3 mois – Prise de fonction le plus rapidement possible – possibilité de prolongation et de contrat à durée indéterminée par la suite si la personne convient

Temps partiel (19h00) - Horaire à convenir

Salaire: Salaire A.P. 329.02

Aide à l'emploi : Décret APE (exigée) – Passeport APE nécessaire – Vous devrez impérativement vous trouver dans les conditions du Passeport APE au moment de l'engagement

**VOTRE CONTACT** 

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre candidature par mail.

CENTRE FEMMES/ HOMMES - VERVIERS

Mme Jeannine GERLACH (Présidente)

jeannine.ger@skynet.be

Rue de Hodimont 44 - 4800 Verviers

### **CINE - CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS**

Pascale LECLERCQ

### Notre prochaine rencontre de ciné-club/débat:

Ces rencontres auront lieu uniquement si la situation sanitaire le permet et suivant les directives gouvernementales en vigueur.



Mercredi 26 mai 2021 à 19 h 00

 $\underline{\text{Film}}$  : « **AU NOM DE LA TERRE** » de Guillaume Canet /  $\underline{\text{Thème}}$  : le désespoir des agriculteurs.

<u>Synopsis</u>: Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de

sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.

# COLLOQUE / DEBAT « ABUS SEXUELS ET PROXENETISME CONTRE LES ENFANTS. BRISONS LE SILENCE ! » REPORTE.

Seront invité-e-s à ce colloque / débat :

Pierrette PAPE de l'ASBL ISALA s/continuum des violences sexuelles :

Ariane COUVREUR d'ECPAT- Alexandra COENRAETS, survivante d'inceste – Maïté LONNE, survivante d'exploitation sexuelle – Lucie GODERNIAUX, Université des femmes et Lily BRUYERE de SOS Inceste (toutes deux coordinatrices du cahier de revendications « Pour une politisation de l'Inceste » - Verlaine URBAIN, de l'ASBL RESANESCO de Gembloux (pratiques d'accompagnement pour répondre aux besoins psycho-sociaux et juridiques des parents d'enfants victimes de pédocriminalité incestueuse.

Actions sur le terrain :

Josiane MESTDAGH et Jean-Marie MONSEUR de la brigade judiciaire de Liège.



# Remise du Prix Marie Mineur par l'Echevinat de l'Egalité des Chances à l'Hôtel de Ville de Verviers le lundi 8 mars 2021



Chaque année, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, la Ville de Verviers, via son Conseil Consultatif Communal des Femmes, attribue le prix Marie Mineur. Depuis 2018, ce prix récompense et met à l'honneur la Femme verviétoise qui s'est distinguée par son engagement, ses actions et sa volonté de faire bouger les choses durant l'année précédente.

Il a remplacé le prix Olympe de Gouges qui, entre 2002 et 2017, était remis par la section de Verviers du Conseil des Femmes Francophone de Belgique (CFFB).



Cette cérémonie fut filmée et transmise via la chaine Youtube ainsi que sur la page facebook de la Ville de Verviers dès le lendemain de celle-ci.

# Le prix Marie Mineur pour la Verviétoise Jacqueline Petitfrère

La Verviétoise Jacqueline Petitfrère est la lauréate du prix Marie Mineur 2021. Elle a été récompensée pour son action et celle de son ASBL durant la crise Covid.

Depuis un an, elle coud des masques en tissu dont la vente permet d'offrir des repas aux personnes défavorisées.

### MARIE MINEUR

Militante ouvrière, féministe et laïque, née à Hodimont le 30 septembre 1831, décédée à Thimister le 18 mai 1923. Fille d'un ouvrier de l'industrie textile verviétoise et d'une mère ménagère, Marie Mineur, orpheline de père à l'âge de cinq ans, entre à l'usine lorsqu'elle en a huit à peine, comme 5 à 6 % des enfants de la classe ouvrière verviétoise à l'époque.

Elle travaillera plus tard comme servante, femme de ménage, blanchisseuse ou encore en tant que vendeuse chez un négociant. Elle épouse Jean-Joseph Bastin, un travailleur de la métallurgie (à ne pas confondre avec ses homonymes Hubert et Pierre Bastin qui seront des militants de la lère Internationale), en 1849 mais ne vit pas avec lui plus de quinze ans. Veuve en 1882 et sans enfant, elle se remarie l'année suivante avec Jean-François Maréchal, tisserand. Marie Mineur est âgée de 41 ans lorsqu'en février 1872 elle adhère à la « Société libre de secours mutuels des femmes », première organisation féminine verviétoise créée à cette date dans le giron de la Fédération de la Vallée de la Vesdre de l'Association Internationale des Travailleurs. Le mouvement ouvrier verviétois a pris son essor quatre ans plus tôt, sous l'impulsion essentiellement de Pierre Fluche dans la foulée de la fondation du groupe des « Francs-Ouvriers » et de leur journal Le Mirabeau à la fin de 1867. Un an plus tard à peine, ceux-ci ont suscité la naissance d'une dizaine de sections locales et d'autant de syndicats de métiers adhérant à l'Internationale et constituant une des Fédérations les plus dynamiques de la section belge. À la fois mutuelle et cercle d'instructions à ses débuts, le groupe de travailleuses se mue en une « Caisse de résistance des femmes » à l'été 1872 et s'engage dans deux combats : l'émancipation féminine et la laïcité, cette dernière étant vue comme une condition de l'émancipation compte tenu de l'emprise catholique sur l'éducation. Marie Mineur témoigne dans Le Mirabeau, où elle apparait de plus en plus comme une des principales animatrices de la « Section des femmes » de l'Internationale. Celle-ci est la 3 deuxième du genre en Belgique après une éphémère section créée à Montigny-sur-Sambre en 1870, mais les militantes verviétoises resteront actives, elles, jusqu'en 1878. De 1872 à 1879, Marie Mineur publie régulièrement dans le Mirabeau des articles, souvent sous forme de correspondances. Elle prend la parole lors de plusieurs meetings de l'Internationale dans la région verviétoise mais aussi à Liège et dans sa banlieue, toujours pour souligner la nécessité de l'instruction laïque et de l'association des travailleuses au service de la révolution, en s'affirmant sans ambiguïté comme socialiste révolutionnaire à une époque où les sections verviétoises de l'Internationale sont nettement sous l'influence des idées de Bakounine. Marie Mineur se rend aussi dans la région de La Louvière en 1874, à l'invitation d'une section de femmes qui s'est créée alors à la Hestre qui sera suivie, fin octobre, par une autre section de femmes à Besonrieux. L'une et l'autre sont éphémères, alors que celle des Verviétoises continue d'être représentée dans les congrès de la section belge en 1874, des socialistes flamands et bruxellois en 1877, ainsi qu'au dernier congrès de la Première Internationale à Verviers la même année et au Congrès socialiste universel à Gand dans la foulée de celui-ci. Après l'essoufflement de l'Internationale à Verviers à la fin des années 1870 seulement, Marie Mineur s'investit progressivement de plus en plus dans le combat pour la laïcité, comme bon nombre de militants ouvriers à cette époque, tout en restant fidèle au combat pour l'émancipation ouvrière. En 1877, elle figure parmi les fondateurs d'un deuxième cercle de libre-penseurs verviétois, l'Athéisme, et elle est également active au sein des Ouvriers solidaires, organisateur d'enterrements civils, au point d'en devenir un des six membres du comité, où elle est la seule femme. C'est à son initiative que cette association tente à partir de 1878 d'organiser deux fois par mois des cours d'instruction laïque pour les enfants du peuple, et qu'elle met sur pied le 22 décembre 1878 une «fête des enfants », sorte de Noël laïque anticipant sur les futures « fête de la jeunesse ». 4 Marie Mineur se révèle ainsi aussi active dans l'action laïque qu'elle ne l'avait été dans la section des femmes de l'Internationale. Elle participe à des réunions et des congrès un peu partout dans la région verviétoise mais aussi à Bruxelles et à nouveau en Hainaut. Avec une Bruxelloise, elle est une des deux seules femmes que les dirigeants belges de la laïcité recommandent pour parler dans les cercles rationalistes qui cherchent une oratrice. On la retrouve dix ans plus tard, à la fin des années 1880, sous le nom de citoyenne Maréchal, dans des meetings politiques organisés par la coopérative socialiste verviétoise. Elle est toujours à la pointe du combat rationaliste au sein du Cercle verviétois de la Libre pensée dont la vingtaine de membres féminines auront à leur actif l'organisation à Verviers de la toute première « fête de la jeunesse » laïgue organisée en Wallonie, en mai 1888, une fête dont Marie Mineur restera la cheville ouvrière au moins jusqu'en 1897. Cette manifestation sera organisée à la Maison du Peuple de Verviers chaque dimanche de Pentecôte jusque 1906 au moins, par l'un ou l'autre cercle rationaliste verviétois. Marie Mineur tombe alors dans l'oubli et lors de son décès en 1923 à l'âge de 92 ans, pas une ligne n'est consacrée à sa disparition. Le nom de Marie Mineur sera pris comme porte-drapeau un demi-siècle après sa mort par des féministes louviéroises qui seront elles aussi particulièrement actives en milieu ouvrier dans les années 1970, rendant ainsi hommage à une des rares figures féminines et féministes du mouvement ouvrier belge au XIXe siècle. Freddy JORIS, Marie Mineur, Marie rebelle, Waterloo, Avant-Propos, 2013.

Prix Marie Mineur 2018: Section de Verviers du C.F.F.B.

Prix Marie Mineur 2019: Madame Samira SRIDI

Prix Marie Mineur 2020: Madame Emilie KASONGO

Webinaire du vendredi 19 février 2021 : « Vaccination contre la Covid 19 : vaccins, acteurs et stratégie » par Yvon Englert, Recteur de l'Université libre de Bruxelles, et Yves Van Laethem, Chef de clinique / Virologue au CHU Saint - Pierre, et Porte-parole interfédéral de la lutte contre le coronavirus. Rapport



Yvon Englert effectue un bref rappel historique alors que nous sommes actuellement installés dans une pandémie exceptionnelle. C'est à la fin du 18ème siècle que le premier médecin anglais, Edward Jenner, a fait le premier geste de vaccination. Il avait constaté que les vaches qui avaient développé une maladie appelée la vaccine résistaient mieux aux épidémies de variole qui est une maladie redoutable et qui décime la population à grande volée. Il eut l'idée d'inoculer les pustules de la vache à un jeune garçon qui fut ainsi protégé contre

la variole. Du terme « vaccine » (maladie de la vache) fut créé le terme « vaccination ». Le vrai père de la vaccination est Louis Pasteur car, contrairement à Edward Jenner, lui n'exploite pas une particularité de la nature, mais prend le virus de la rage, l'affaiblit par des techniques de culture en laboratoire, et prépare ainsi un vaccin. Ce vaccin fut testé ensuite en 1885 sur un jeune garçon mordu par un chien enragé. Pasteur exploita la caractéristique de la rage (longue durée de 2 mois) qui est un virus mortel à partir du moment où il se développe. Pasteur définit ainsi clairement ce qu'est la vaccination, processus finalement assez simple. Lorsque nous survivons à une maladie infectieuse et que nous sommes vaccinés, nous ne développons généralement pas cette maladie une seconde fois : nos défenses immunitaires sont installées à l'aide du vaccin et celles-ci réinfectent ensuite le microbe sauvage pour le tuer et nous prémunir d'une nouvelle maladie. Cette stratégie a eu des développements extraordinaires contre la rage, le choléra, la peste, ... Actuellement, certains parents choisissent de ne pas faire vacciner leurs enfants et ils créent des trous dans le filet de la vaccination, ce qui a souvent de graves conséquences par la suite.

Dans les épidémies graves, on dénombre principalement celle de la grippe espagnole (entre 50 000 et 100 000 morts) et celle d'Ebola (entre 20 000 et 30 000 morts depuis 2003) qui est une épidémie qui persiste toujours en Afrique subsaharienne. Le nombre de décès est très élevé mais avec les vaccins, on constate une baisse considérable. La vaccination contre le coronavirus est donc extrêmement importante et il faut qu'un maximum de personnes y adhèrent car les soins intensifs sont débordés dans toutes les cliniques ; la vaccination est évidemment préférable au risque de se retrouver en soins intensifs. Les participants à cette rencontre sont des ambassadeurs à la vaccination

de manière à convaincre les personnes à se faire vacciner. La parole est ensuite donnée à Yves Van Laethem qui présente un document Powerpoint aux participants.

Le but est de vacciner le plus d'adultes, soit 70 % de la population. C'est un effort qui est sans précédent pour la Belgique. La région wallonne dont s'occupe Yves Van Laethem doit faire un effort colossal sans précédent dans l'histoire. Nous sommes aujourd'hui bien avancés dans la première ligne de soins pour les personnes vulnérables et le personnel de soins.



Le 8 mars prochain, la vaccination des aînés débutera et si les vaccins suivent, toute la population pourrait être vaccinée pour le mois d'août. La liste des personnes à vacciner est assez étendue. Le ministère interfédéral suit à la liste qu'il a établie.

30 centres ont été ouverts sur l'ensemble du territoire (hôpitaux). Le processus établi donne entière satisfaction par croisement de données issues du registre national de manière à ne pas convoquer plus de personnes qu'il n'y a de doses de vaccins disponibles. La population est convoquée soit par courrier, soit par mail ou sms, et ce de manière très simple. Les deux dates de rendez-vous sont communiquées directement et il suffit de se rendre dans son centre de vaccination.

Dans les groupes dont le secteur social s'occupe, il y a des groupes avec des caractéristiques particulières et il faudra veiller à n'exclure personne de la vaccination car certains ont des problèmes de mobilité, de flexibilité, ... Une bonne information est primordiale pour aider ces personnes à se diriger vers un centre de vaccination et les traiter comme tout le monde mais aussi développer des structures qui encadrent les publics fragilisés. Il faut aller sur le terrain pour sensibiliser ce public. Du matériel est adapté aux personnes avec des caractéristiques particulières comme les handicaps sensoriels entre autres. Toutes les études montrent que le domaine de la santé est bien pris en compte par la population et remporte un intérêt grandissant pour la vaccination. Entre décembre 2020 et janvier 2021, on a constaté une forte hausse d'intention de se faire vacciner.

On voit que dans un échantillon identique, les gens se rendent compte que la vaccination fonctionne, qu'elle est utile et qu'il est important de se faire vacciner. Dans les maisons de repos et de soins, les résidents acceptent de se faire vacciner même si une petite partie du personnel soignant peut parfois se montrer plus réticente. Néanmoins, l'ensemble de ces indications permet d'envisager un avenir optimiste. Une base de données gigantesque des personnes vaccinées dans le monde permet d'avoir un suivi complet des effets secondaires. Des personnes sont malades et asymptomatiques et présentent donc un risque de transmission important par les mains, les muqueuses, les conjonctives, ...

Il donc primordial de bien se laver les mains régulièrement. Le virus fait partie de la famille des virus à ARN ; il est remarquable par le fait qu'il se multiplie très vite et que des mutants apparaissent et provoquent une plus grande contagion et certains d'entre eux entrainent plus de complications.

Les symptômes d'infection au coronavirus sont multiples mais peuvent aussi s'apparenter à une simple grippe saisonnière. Malheureusement, des formes extrêmement sévères se développent 6 jours après la contamination et sont une sorte de tourbillon inflammatoire grave dans les voies respiratoires. Les patients ne parviennent plus à respirer, ont des problèmes cardiaques et le variant du coronavirus entraîne même des micro-thromboses graves avec de lourdes séquelles.

Les symptômes sont respiratoires et les manifestations sont variées. Même les personnes qui en guérissent gardent des séquelles pendant des semaines et même des mois. La Belgique a connu une deuxième vague abrupte et importante. Les contaminations sont en ce moment sur un plateau et on a atteint 22 000 morts en Belgique. Les commerces et les entreprises ont été touchés par le confinement. Il y a eu d'énormes lacunes dans le domaine de la culture et l'enseignement même si la Belgique a bien fonctionné malgré la pandémie. Les cancers n'ont pas pu être traités convenablement durant la pandémie et d'autres maladies chroniques ont connu le même sort. Il faut savoir que certaines personnes sont trop faibles pour développer des anticorps et d'autres ne pourront pas être vaccinées pour des raisons médicales.

Pour obtenir une immunité au sein de la population belge, il faudrait au moins 70 à 80 % de personnes vaccinées. La Belgique est le 6ème pays dans le classement, ce qui signifie qu'il faudrait subir entre 80 000 et 90 000 décès dans la population pour être immunisés, ce qui est évidemment ce que nous redoutons le plus. L'immunité collective est une bonne solution et sera très efficace. Il existe différents vaccins : Pfizer, Astra-Zeneca, Moderna, Johnson & Johnson, Janssen, ... Il a été testé au préalable et prouve une efficacité de près de 97 % même si on dit qu'Astra-Zenecca ne serait efficace qu'à 82 % mais c'est surtout dû au fait qu'il doit être injecté correctement. On injecte le même vaccin lors de la seconde vaccination. Plus la population se fera vacciner et plus vite nous limiterons les risques de propagation. Le personnel extra hospitalier va bientôt être vacciné à la mi-mars ainsi que les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risques.

Les personnes ont peur de l'efficacité du vaccin et du risque d'effets secondaires. Les vaccins ont été tous testés de manière très stricte à tous les niveaux afin de réduire au maximum les effets secondaires mais il est vrai que certaines personnes peuvent avoir une fatigue, des migraines et des courbatures après la seconde injection. Les nouveaux vaccins sont très efficaces et par le passé, le coronavirus nous avait déjà fait connaître de grosses alertes. Des virus semblables étaient apparus par le passé et des vaccins déjà en voie de développement ont été commercialisés et cela a permis d'épargner des mois et des mois de recherches. Il y a eu un engouement au niveau des études et des tonnes de volontaires ont participé à celles-ci. On a comprimé les délais administratifs pour permettre d'accélérer la commercialisation de ces vaccins.

Le processus de vaccination consiste en une transmission d'une petite partie du virus dans le corps de manière à créer des anticorps. Le corps se défend contre celui-ci et développe donc les anticorps et cellules tueuses du virus. Au bout de 5 à 7 jours, le virus est tué par les enzymes. On sait qu'on peut produire très vite des milliers d'anticorps et lutter efficacement contre ce virus et créer notre propre immunité.

L'efficacité du vaccin est remarquable et il protège à 95 %. Entre 15 000 et 20 000 personnes ont testé ces vaccins et les tests ont été rapides en suivant malgré tout l'ensemble du processus.

La présentation de ce jour et les affiches qui s'y réfèrent sont tous disponibles sur le site de l'AVIQ.

Pascale LECLERCQ



Les Webinaires du CRVI, un moment d'échanges,

Parce qu'il est important de rester en contact et de faire vivre nos thématiques, le CRVI vous propose ses pauses interculturelles virtuelles pour :

- Mieux comprendre l'actualité et la réalité des populations issues de l'immigration
- Initier une réflexion sur une thématique interculturelle
- Echanger sur des bonnes pratiques, des outils entre professionnels, des constats du territoire local

Le mercredi 24 février 2021, de 14h00 à 15h30 en Live sur la page Facebook du CRVI

« L'intégration des enfants issus de l'immigration dans le système scolaire » Dr Shannon Damery & Alissia Raziano, Chercheuses au CEDEM à l'Université de Liège

### Résultats préliminaires de la recherche Horizon 2020, CHILD-UP

Dans cette intervention nous allons communiquer les premiers résultats de notre projet de recherche, CHILD-UP (Horizon 2020) qui vise à étudier l'intégration des enfants issus de l'immigration dans le système scolaire.

Cindy Franchimont, Institutrice Primaire à l'école communale du Centre à Verviers

En classe DASPA - À la découverte de la classe DASPA de l'école communale du Centre à Verviers. Présentation de la pédagogie mise en place au service des élèves primo-arrivants.

### Rapport

Margaux, du CRVI, est chargée de l'organisation des Pauses interculturelles qui sont des moments d'échanges entre les professionnels et les associations visant à présenter des thématiques liées à leur parcours professionnel. Le CEDEM présente les résultats préliminaires du projet sur lequel il travaille actuellement. CHILD est un projet (Horizon 2020) financé par la Commission européenne et étudiant l'intégration d'enfants issus de l'immigration dans le système scolaire. Le but de CHILD-UP est de comprendre comment la capacité d'autonomie et les actions des enfants peuvent être utilisées dans leur propre processus d'intégration pour ensuite soutenir les écoles à développer ces mêmes capacités.

Les objectifs sont les suivants :

- Analyser la capacité des enfants à atteindre l'autonomie ;
- Comprendre comment cette capacité peut être amenée dans le système éducatif et politique en matière d'éducation :
- Observer et partager des moments innovants éducatifs qui peuvent améliorer l'intégration des enfants en milieu scolaire à travers leur participation active et créer des outils pour les acteurs de terrain.

10 partenaires européens sont coordonnés par MODENA.

CHILD UP s'est occupé des terrains situés en Wallonie et en Flandre alors qu'au départ, il était prévu de s'occuper de Bruxelles. La tranche d'âge visée était située entre 5 et 18 ans. Le panel était très large. Pour les entretiens individuels, un seul était destiné à une école primaire mais autrement, ils visaient les étudiants de 15 à 18 ans.

Ensuite, le Docteur Shannon Damery du CEDEM explique les concepts-clés que sont :

- L'intégration hybride : chaque personne a plusieurs identités ;
- Les pratiques d'apprentissage dialogique ;
- La définition d' « origine immigrée ».

Les données sont inégales entre la Flandre et la Wallonie car une seule école de Flandre a participé à cette étude. Il est très intéressant de comparer les résultats des questionnaires avec les entretiens et les observations.

La prochaine étape comprend des entretiens avec divers acteurs : enfants, enseignants, travailleurs sociaux et interprètes. L'objectif en termes de nombres d'entretiens est presque atteint mais une fois encore, les données ne sont pas égales entre la Flandre et la Wallonie. Les entretiens sont nettement plus nombreux en Wallonie car en Flandre, seuls des enseignants ont pu être interviewés. La prochaine étape consiste en l'enregistrement de l'apprentissage de logique dans les classes. Avant l'interview, un questionnaire très court est soumis aux enfants concernant leur capacité à communiquer et à partager avec leurs enseignants. Le même questionnaire est soumis aux enseignants afin de connaître les changements qui peuvent découler suite à l'activité.

Le covid a entrainé des obstacles tels que :

- L'accès;
- L'éthique;
- Les résultats ;
- Les questionnaires et les entretiens avant la crise.

En mars 2020, juste après les premiers entretiens de groupes, les écoles ont été fermées. Il a donc fallu revoir l'encadrement et l'éthique afin de poursuivre les recherches en ligne et inclure les expériences des personnes durant la crise sanitaire. Il y a aussi une différence entre les données collectées avant la crise et celles collectées durant la crise. Les sentiments et la communication entre les différents acteurs ont changé. Les résultats ont été atteints pour les professeurs et les élèves. 5 écoles étaient visées par cette étude : 4 en Wallonie mais seulement 1 en Flandre. Au cours des entretiens, on a constaté un vide révélateur concernant le manque de ressources et la connaissance de celles-ci par les enfants et parents migrants. Concernant les données intéressantes, l'utilisation de la langue est fort différente selon les régions. L'école flamande a vraiment un cadre particulier car la plupart des élèves était d'origine migrante, ce qui n'est pas représentatif des écoles en Flandre. Selon les entretiens avec les professeurs, dans certaines écoles, l'utilisation d'une autre langue que la langue locale est interdite. Cela est noté dans le règlement de certaines écoles. La plupart des professeurs refuse l'utilisation d'une autre langue que la langue locale. Cela pose des problèmes d'intégration pour certains élèves. Dans les questionnaires, on constate aussi l'appréhension de l'utilisation d'une autre langue que la langue pratiquée dans l'enseignement, soit en français, soit en néerlandais. Il est essentiel que les compétences de la langue maternelle des enfants soient utilisées afin de ne pas les marginaliser. L'ouverture du multilinguisme entre la Flandre et la Wallonie montre une plus grande ouverture de la Flandre vers le multilinguisme et les Flamands utilisent des outils pédagogiques différents. Beaucoup utilisent une autre langue alors qu'en Wallonie, mis à part les professeurs de langues, aucun professeur n'utilise une autre langue. En Flandre, les professeurs ont suivi des formations visant un public migrant à raison de 75 % alors qu'en Wallonie, à peine 9 % des professeurs l'ont fait, ce qui montre une énorme différence. Il y a donc en Wallonie un manque de connaissance des formations. Les enseignants ne connaissent pas ce type de formation et il n'y a aucune communication à ce niveau. De manière générale, il n'y a pas de différences significatives entre enfants migrants et non migrants d'après les étudiants. Le questionnaire avait été soumis avant la crise du COVID mais s'il avait été donné maintenant, les réponses auraient été bien différentes car les jeunes se sentent abandonnés par leurs professeurs. Ceux-ci sont plus occupés et ne répondent pas assez vite aux questions des étudiants. Ils vont trop vite et ne prennent pas forcément le temps de réexpliquer la matière comme avant.

Pour les enfants primo-arrivants, il existe le DASPA qui est un Dispositif d'Accueil et de Scolarisation pour les élèves primo-Arrivants.

### Un primo-arrivant est:

- Agé d'au moins 2 ans et 6 mois et avoir moins de 18 ans ;
- Sur le territoire belge depuis moins d'un an ;

### Il doit soit:

- Avoir introduit une demande de reconnaissance de la qualité de réfugié ou être reconnu en qualité de réfugié;
- Etre mineur accompagnant;
- Etre ressortissant d'un pays bénéficiaire ;
- Etre reconnu comme apatride.

### Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- La mise en confiance et l'épanouissement personnel de l'enfant ;
- La familiarisation avec le système scolaire belge ;
- L'apprentissage du français (lire, parler, écrire) et plus particulièrement le français de scolarisation ;

- La réalisation d'une (re)mise à niveau pour que l'élève rejoigne le plus rapidement possible le niveau d'études approprié dans le cursus ordinaire.

La méthode de travail consiste en l'aménagement d'une classe flexible afin de permettre à chaque élève de choisir, selon l'activité qu'il doit mener, le poste de travail qui lui convient le mieux. La classe flexible permet de s'adapter aux besoins de chaque enfant et de lui permettre de trouver la méthode de travail qui lui convient le mieux. Une classe où il fait bon vivre est une classe où on se sent comme à la maison.

Il existe aussi une école du dehors permettant aux élèves de découvrir et construire une relation avec la nature, motiver les élèves lors d'apprentissages, de s'épanouir dans l'environnement qui les entoure. Michèle Eloy, guide nature, qui leur présente les plantes et les animaux qui les entourent. Ensemble, ils observent les changements de la saison, la nature qui change, développent leurs sens et apprennent à cultiver. Cela permet aux enfants de s'exprimer oralement mais aussi par écrit sur les expériences vécues.

Sources du CRVI,
Pascale LECLERCQ

# Du côté de nos apprenants ...

Sarah KEUNINCKX

### REPRISE DES PASSERELLES INTERACTIVES AVEC NOS APPRENANT(E)S VIA TEAMS

### ACTIVITÉ « JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES »

Faite le 09/03/2021 avec une durée de 2 h 00

Public : 6 participantes (âgées entre 18 et 60 ans) (seulement des femmes)

Niveau linguistique : A2+ (intermédiaire à fort)

Support : Jeu de cartes Vive Olympe proposé par l'association Culture & Santé

### Déroulement de l'activité :

### I. Objectifs

- Retrouver les dates durant lesquelles les différents droits ont été obtenus en Belgique pour les femmes.
- Remettre les images correspondant aux droits dans l'ordre chronologique.
- Débattre sur le féminisme belge ainsi que la politique.

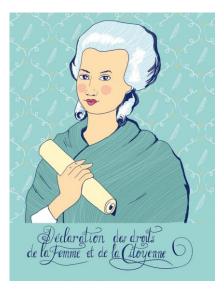
### II. Déroulement

La formatrice projette à l'écran les différents dessins ainsi que les descriptions de ceux-ci. À chaque fois, elle note sur le côté les différentes propositions des

apprenantes et leur laisse la possibilité de changer leur réponse si elles ne sont pas certaines. Elles proposent également ensemble un premier classement par ordre chronologique.

Après chaque réflexion, la formatrice dévoile la date et propose aux apprenantes si elles le souhaitent de changer le classement qu'elles avaient réalisées avec les cartes (et ainsi de suite jusqu'à obtenir toutes les dates et toutes les cartes).

La formatrice organise un débat durant lequel les apprenantes peuvent parler de la rapidité d'obtention de lois/ droits et si ceux-ci sont oui ou non mis en application en Belgique.



### III. Quelques avis

« Les droits prennent beaucoup trop de temps à être mis en place.

Il y a des articles qui sanctionnent le viol en Belgique, mais on retrouve souvent de faibles punitions.

On ne se sent pas toujours en sécurité. Ce n'est pas normal!

Il y a encore beaucoup trop d'inégalités en Belgique (exemples : inégalités salariales, les congés de paternité VS congé de maternité).

Pourquoi certains disent « Journée de la Femme » ? Pourquoi des fleurs doivent-elles être offertes si c'est une journée qui fête le combat de femmes sur plusieurs générations ? C'est sexiste! »

Sarah KEUNINCKX

### « PRESENTATION DU CAFE « COFFEE BEANZ » SITUE RUE DE HODIMONT » A VERVIERS



Un nouveau commerce a ouvert ses portes à Hodimont fin janvier 2021. Le Verviétois Ilyas Zaitouni y propose une large gamme de cafés et de jus de fruits. Si vous appréciez les véritables bons cafés, alors cette adresse va inévitablement vous intéresser. Et il se situe au rond-point de la rue de Hodimont, à Verviers, dans un bâtiment joliment rénové.

### Avis de Seher

Le personnel est très accueillant, très serviable et très gentil. Il y règne un esprit familial. Le café est vraiment bon, on y trouve plusieurs variétés de café, c'est un endroit excellent pour les amateurs. Ils ont des cartes – menus pour accompagner un bon café, des cafés aromatisés et des smoothies.

### Avis de Zhanneta

Mon expérience chez COFFEE BEANZ a été vraiment très agréable. Le personnel est accueillant et le lieu est très convivial. Le café a un goût particulier mais reste délicieux. On peut choisir autre chose que du café grâce aux nombreux choix existants, comme des smoothies ou des milk-shakes.

### Avis de Serafima

Le personnel du café est très accueillant, sympathique et agréable. J'ai essayé le cappuccino, c'était très savoureux. Surtout, ils ont un grand choix de cafés, par exemple, espresso café noir américain, etc. Il y a du thé, des smoothies, des milk-shakes, etc. Il y a également des petits gâteaux, des donuts, ... Je recommande ce café.

### **REPRISE DES COURS ALPHA / FLE**

La reprise des cours d'APHA / FLE n'a pas encore été décidée par le gouvernement. Nous vous en ferons part dès que nous en saurons davantage.

Les groupes (Alpha, FLE1, FLE2, FLE3) seront réduits (5 à 7 personnes au lieu de 15 par groupe) pour des raisons sanitaires et pour éviter des contaminations éventuelles.

La pause de 10 heures sera décalée pour éviter que les apprenants ne se croisent. Le port du masque sera obligatoire.

Sarah KEUNINCKX





Les cours de PMTIC ont repris en présentiel depuis le 15 février dernier.
Pour tous renseignements, nous joindre au 087/ 33 18 76.

### PERMANENCE ECRIVAINE PUBLIQUE MENSUELLE GRATUITE



Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux.
Plus de renseignements au : 087/ 46 99 59.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76. Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire n° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2021. D'avance, un grand merci!